Nous, étudiants en agriculture, agronomie et agroalimentaire, souhaitons une vraie concertation étudiante en réponse aux « trois révolutions » annoncées par le plan France 2030.

Le 12 octobre 2021, le Président de la République Emmanuel Macron a présenté le plan « France 2030 » lors d'un discours marathon de plus d'une heure et demie au sein de l'Elysée. Dès les premières minutes, le président vante un programme basé sur un travail consultatif auquel ont participé "étudiantes et étudiants, chercheuses, chercheurs, universitaires, responsables d'organisations, de branches professionnelles, syndicales, entrepreneuses, entrepreneurs, investisseurs, parlementaires et évidemment, les ministres qui ont piloté ce travail [...]" (discours d'introduction du plan France 2030, E.Macron 12 Octobre 2021). Une affirmation qui nous paraît éloignée de la réalité et que nous ne pouvons approuver. En effet, nous souhaitons dénoncer le déroulement réel de cette "consultation" réalisée dans la précipitation quelques jours avant l'annonce du plan, ainsi que l'absence de prise en compte des éléments issus de ces quelques débats.

Parmi les objectifs d'investissement visant à "faire émerger les futurs champions technologiques de demain" notamment dans les domaines du nucléaire, de l'hydrogène, des véhicules électriques ou encore dans l'exploitation des fonds marins, le plan expose trois "révolutions" nécessaires à une alimentation saine, durable et traçable : le numérique, la robotique, la génétique.

Or, ces trois objectifs sont loin d'être les premiers soulevés lors des débats étudiants, dont les comptes rendus s'avèrent très riches. Nous souhaitons par cette communication signaler le décalage entre la réalité de cette consultation et l'utilisation qui en a été faite. Nous refusons que la parole étudiante serve à appuyer la communication du gouvernement sans que le contenu des débats n'ait été pris en compte. Nous, étudiants et premiers cités par le plan d'investissement France 2030, ne nous reconnaissons pas dans cette vision techniciste de l'alimentation et de l'agriculture.

I.Un processus de consultation réalisé dans la précipitation

Le 28 septembre 2021, une note de la DGER, commandée par le cabinet du ministre Julien De Normandie, est envoyée à une dizaine d'établissements d'enseignement technique et supérieur qui préparent aux métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Il est demandé à ces établissements "d'organiser des débats en leur sein, avec des élèves et étudiants, et d'effectuer une restitution". Les débats devaient avoir lieu les lundi 4 et mardi 5 octobre, et pour chacun d'entre eux une "restitution écrite légère" devait être envoyée à la DGER et au Cabinet du ministre le lendemain à 14h au plus tard.

Si l'on s'en tient à ce planning, le cabinet avait donc sept jours, entre le 5 octobre (date de restitution des fiches par le ministère) et le 12 octobre (date de présentation du plan), pour intégrer les attentes des étudiants au plan France 2030.

Un groupe d'AgroParisTech ayant participé à la consultation s'est intéressé à la réalisation et au contenu des consultations des autres établissements. Après avoir contacté les neufs établissements supposés participer à la consultation, il a pu récolter les comptes-rendus et retours d'expériences de trois écoles d'agronomie et deux lycées agricoles (ENIL et EPL de Marmilhat). Cependant, les étudiants des mastères de l'ESCP Europe et de l'EM Lyon ont répondu qu'ils n'avaient pas eu connaissance de cette concertation. Quant aux lycées Reims-Thillois (51) et au lycée agricole Saint Paul de La Réunion, ils n'ont pas pu organiser le débat

par manque de temps et/ou d'informations. Ainsi, sur les neuf établissements sollicités, seuls quatre établissements ont organisé un ou plusieurs débats.

Alors que les étudiants d'AgroParisTech ont réalisé quatre débats (rassemblant entre cinq et quinze étudiants), les autres établissements n'en ont réalisés qu'un seul, rassemblant entre quinze étudiant·es (AgroCampusOuest) et cent-trente étudiant·es (à Montpellier SupAgro). Dans une majorité des débats, les étudiant·es ont pointé l'absence de préparation. Certains s'attendaient à débattre en présence de représentants de l'Etat. Or, ce fut le cas uniquement pour trois des huit débats organisés.

Pour cette consultation, les étudiants devaient répondre à des questions générales - préparées par le ministère et en lien avec l'agriculture, la forêt et l'alimentation, telles que : "Quels sont, selon vous, les grands défis auxquels la France devra faire face dans l'économie de la décennie 2030 ?" ou encore "Qu'évoquent pour vous les termes : ferme du futur et révolution agricole ? puits de carbone ? alimentation durable et de qualité ?". Au total, sept questions devaient être débattues en une séance.

La durée des débats (variant entre deux à trois heures pour chaque établissement) ne permettait donc pas, selon nous, de traiter correctement l'ensemble des thèmes demandés par la DGER. Disposant de dix à vingt minutes maximum par question, certains élèves n'ont pas pu développer leurs idées comme ils l'auraient voulu, comme en témoigne un étudiant d'AgroParisTech : "Finalement, nous sommes sorti·e·s en ayant une grande frustration de ce débat, qui s'apparentait plus à un rapide tour de table qu'à un réel échange d'idées."

Les étudiants ayant participé volontairement à la concertation ont néanmoins apprécié l'exercice, qui leur permettait de réfléchir à des enjeux majeurs et de débattre les uns avec les autres. Cependant, une majorité des participants regrette la manière dont a été organisé le débat. Les étudiants ayant été prévenus par mail dans les quatre jours précédant la date imposée de concertation, certaines questions ont été souvent écourtées sans que l'ensemble des étudiants puissent réagir, avec un délai de moins d'une journée pour rédiger les comptes-rendus.

Le manque d'anticipation de cette "consultation" s'est aussi traduit par l'invitation de dernière minute de trois étudiants à l'Elysée pour l'annonce du Plan. Le vendredi 8 octobre (soit quatre jours avant l'événement), ces étudiants sont informés du fait qu'ils seront - peut-être - invités à prononcer un discours avant la prise de parole du Président. Ce n'est que la veille de l'annonce du plan France 2030 qu'ils reçoivent la confirmation de leur prise de parole. Ces trois étudiants ont donc dû préparer en une seule soirée et à partir d'un seul débat, un discours portant la parole "des étudiantes et étudiants". Malgré l'accompagnement du cabinet dans la relecture du discours, nous regrettons de nouveau un manque d'anticipation. Finalement, le discours évoque des préoccupations fortes face aux rapports du GIEC "alarmants", tout en précisant que "l'agriculture peut être moteur de solutions face au changement climatique". Dans ce discours, l'étudiante désignée évoque en quoi "l'innovation" et les "nouvelles techniques" - au delà d'être "essentielles pour faire face aux défis à venir" - devront renforcer les liens "à la terre" et "entre le producteur et le consommateur". Elle précise la nécessité de "favoriser les plantations d'arbres et les pratiques de captation du carbone" par la "conservation des sols" et la "pratique des intercultures", et d'un État "présent pour soutenir les installations de jeunes agriculteurs". Malgré cette expérience enrichissante proposée à trois étudiants, leur parole n'a nullement été reprise lors de l'annonce du Plan.

Les étudiants ayant participé à la concertation déplorent l'absence de prise en compte de leurs propositions par M. Emmanuel Macron lors de son discours du 12 octobre. Le manque d'organisation et la précipitation peuvent en effet expliquer cela. Cependant, il est de leur ressort d'anticiper les résultats d'une telle consultation afin d'être en mesure de les

prendre en compte. Nous dénonçons alors un décalage prégnant entre les propositions étudiantes et le plan finalement annoncé par M. Emmanuel Macron.

I.Une présentation du plan en décalage avec la richesse et la diversité des débats étudiants

Sept grandes questions étaient indiquées par la DGER. Celles-ci visaient à cadrer les débats en quatre grandes thématiques : Les grands défis économiques de la décennie 2030 ; Le secteur agricole (au travers des termes précis proposés par la DGER) ; Le secteur agro-alimentaire et l'alimentation ; Les forêts françaises et les usages du bois.

Aux « grands défis » à laquelle la France « devra faire face dans l'économie de la décennie 2030 », les étudiants soulèvent de manière générale des enjeux de relocalisation (tant de l'énergie que de l'agriculture) et de prise en compte de l'impact environnemental dans l'économie. Rapidement tournées vers le domaine agricole, les propositions étudiantes évoquent le souhait d'un système économique qui rende viable les productions agricoles durables et respectueuses de l'environnement. Les moyens mis en œuvre devront en ce sens être réorientés pour une "véritable transition du modèle agricole vers des modèles de production plus vertueux, plus agroécologiques et à taille plus humaine" (extrait du débat de Montpellier SupAgro). Pourtant, cette prise en compte de l'impact social et environnemental de nos productions et de notre économie n'est que très peu évoquée dans le discours du Président ("climat" et "environnement" apparaissent respectivement à 4 et 2 reprises).

Il a été demandé aux étudiants ce que leur évoquent les termes « Ferme du futur » et « Révolution agricole ». De par sa connotation, le terme de « ferme du futur » a permis d'aborder les questions du numérique et de la technologie. Des outils ("capteurs connectés", reliés à des "outils d'aides à la décision"), sont évoqués dans les débats, afin de faciliter les démarches d'amélioration continue des exploitations (par "une meilleure gestion des intrants" notamment). Néanmoins, ce sujet n'a pas été central. Il ne ressort pas une ferme du futur type, mais plutôt de multiples exploitations agricoles adaptées localement à leur propre contexte pédo-climatique et socio-économique. Ces "fermes du futur" devront permettre à l'agriculteur ou l'agricultrice de "vivre" et "faire vivre" correctement, tout en valorisant l'image de la profession. Le respect de l'environnement, du territoire et la proximité avec les lieux de consommation en sont les conditions.

Au terme "révolution", il a été préféré, dans un des débats, celui "d'adaptation" (EPL de Marmilhat). La révolution doit avant tout être une adaptation sociale qui favorise l'éducation, l'installation de jeunes agriculteurs, l'organisation en collectifs et la sécurité de l'emploi. De nombreux étudiants attendent une "révolution sociale" pour une répartition équitable des salaires dans les domaines agricoles et agro-alimentaires, ainsi qu'entre les villes et les campagnes. La notion d'adaptation fait aussi directement référence à celle que nous devons avoir face aux effets du dérèglement climatique. Une évolution des pratiques s'avère donc indispensable - agroforesterie, conservation des sols, fermes urbaines, diversification des cultures et agroécologie - tout en veillant au maintien des savoirs faires locaux. Cette transformation doit être considérée dans des dimensions systémiques, comme par exemple pour la gestion de l'eau, dans l'élaboration de circuit-court ou dans la réorganisation des marchés. Des étudiants évoquent, dans une moindre mesure, le développement du numérique et de la robotique en tant que réponse rapide à la raréfaction de la main-d'œuvre et à la complexité accrue des situations dues au changement climatique.

Alors que les débats étudiants présentent des scénarios de rupture pour une reconsidération de l'agriculture tant sur ses aspects sociaux, économiques, écologiques et techniques, le plan France 2030 est assumé comme un scénario de continuité, comme "la suite de la révolution mécanique et de la révolution chimique qu'on a connue" (extrait du discours d'annonce du

plan). L'unique "rupture" représenté par le triptyque numérique, robotique et génétique est-elle réellement une rupture ? Pour sûr, cette orientation simpliste et uniquement technique ne reflète ni la richesse ni les orientations des débats étudiants. Les termes « développement de légumineuse », « justice sociale », « lutte biologique », « agroécologie » ne sont pas évoqués dans l'annonce du Plan, alors que ces termes apparaissent à plus de 10 reprises dans les comptes-rendus des débats.

Inversement, le terme "génétique", prononcé trois fois dans le discours, n'est évoqué qu'à deux reprises dans l'ensemble des débats. La génétique, la robotique et le numérique ne sont que des outils qui ne permettront en rien une évolution globale des systèmes agricoles et alimentaires dans un contexte de transition sociale et écologique.

Dans son discours, Emmanuel Macron promeut une alimentation "saine, durable et traçable". Les critères de qualité des aliments ainsi que la traçabilité ont été mentionnés dans la quasi-totalité des consultations. Cependant, une opposition franche se dessine entre les moyens mentionnés dans le discours et ceux exposés par les étudiants pour atteindre ces trois objectifs. M. Macron évoque "les technologies de pointe et les biosolutions innovantes" pour "relever ce défi" tandis que des débats ressortent seulement quelques mentions du "numérique", par exemple l'utilisation de "frigos connectés qui limitent la surconsommation" (extrait du CR de l'EPL Marmilhat). Pour les étudiants une alimentation saine, durable et traçable signifie des industries "diversifiées" et "de proximité", favorisant une consommation variée et de saison avec un apport protéique végétal plus important. Des débats ressort aussi une dimension sociale : "L'Etat doit fixer des prix sur des produits essentiels tels que les produits alimentaires. Il n'est pas normal que seule une partie de la population puisse avoir accès aux produits bio" (extrait du débat à l'Institut Agro). Enfin, la réduction du gaspillage alimentaire à tous les maillons de la chaîne alimentaire, évoquée à plusieurs reprises dans les débats, n'est pas abordée dans le plan France 2030.

La forêt française et ses usages - levier majeur de la transition écologique de notre société - n'est pas abordée dans l'annonce du Plan. Pourtant, un débat étudiant était consacré à la place de l'Etat dans la conduite de ses forêts. Selon les étudiants consultés, l'Etat doit d'une part, être gestionnaire (un tiers de la surface forestière française est publique), et d'autre part, doit assurer la longévité des forêts en donnant les moyens nécessaires à l'ONF pour une gestion résiliente face au dérèglement climatique. Le plan France 2030 devra contribuer à favoriser les mélanges d'espèces et à éviter les coupes rases. Dans ce cadre, et afin d'éviter des cas de parcelles laissées à l'abandon, l'Etat devrait être en capacité de se réapproprier une partie des forêts privées.

D'autre part, l'Etat doit impulser une nouvelle dynamique à la filière bois, en s'assurant que le bois coupé en France soit traité en France.

Enfin, les étudiants ouvrent le débat en rappelant que "l'arbre ne pousse pas qu'en forêt" et qu'il est important de végétaliser tous nos espaces, à la fois les villes mais également les espaces ruraux en associant urbanisme, agriculture et forêts (agroforesterie, haies bocagères...).

Si le lieu de production de bois est pluriel, son utilisation doit l'être aussi. La plan *France 2030* devrait contribuer à utiliser au maximum ce matériau dans les constructions (alors que le secteur du bâtiment à fortement délaissé ce matériau ces dernières décennies). Tant d'enjeux présents et futurs qui n'ont pas été mentionnés dans le discours.

Malgré le peu de temps et le manque d'organisation de ces consultations, nous notons que les étudiants ont produit des contenus précis et développés aboutissant à de nombreuses solutions. Cela prouve la capacité et l'intérêt des jeunes à s'impliquer dans ce type de processus.

Conclusion : Le processus de concertation étudiante doit permettre une réelle prise en compte de la diversité des points de vue dans les politiques publiques.

Si nous déplorons l'urgence dans laquelle a été organisée la concertation, nous regrettons encore plus l'absence d'utilisation des nombreuses propositions étudiantes qui en ressortent. Au vu du délai entre les concertations et l'allocution de M. Emmanuel Macron, il était pourtant prévisible que les propositions étudiantes ne soient nullement prises en compte.

Nous tenons à faire connaître la réalité de cette concertation étudiante. Alors que 5 établissements se sont prêtés à l'exercice malgré les très courts délais imposés par le cabinet du ministre, l'absence de prise en compte de ces débats dans leur contenu par le gouvernement ne peut qu'aboutir à de la frustration de notre part.

Pourtant, des concertations de la sorte devraient être un véritable outil dans l'enseignement afin d'initier un réel dialogue démocratique intergénérationnel concernant les enjeux de ce siècle. Donner les moyens à ce changement par l'inclusion des étudiants et étudiantes dans le processus démocratique ; à condition bien sûr que ces concertations soient planifiées, animées de manière professionnelle, et prises en compte par le gouvernement. Les différents éléments qui ressortent des débats ne sont pas exhaustifs mais soulèvent une diversité de points de vue sur les visions d'avenir portées par les jeunes générations.

Une phrase du discours de M. Macron nous a particulièrement interpellés : "Si nous, Européens, et en particulier nous, Françaises et Français, voulons choisir notre avenir [...]". M. Emmanuel Macron ne devrait plus douter de notre volonté de nous impliquer. Les mobilisations citoyennes en faveur de l'environnement le prouvent bien, avec les jeunes au premier plan des manifestations pour le climat notamment. De plus, le problème n'est pas seulement l'implication des Français, mais bien l'échec de fond des processus de concertation tels qu'ils ont été menés lors de ce dernier quinquennat (nous pouvons par exemple mentionner l'échec du processus de consultation de la convention citoyenne pour le climat). Finalement, selon nous, un levier pour plus impliquer les citoyens est l'organisation anticipée de telles consultations et leur prise en compte réelle.

Les enjeux agricoles, alimentaires et forestiers d'aujourd'hui et de demain ne peuvent être décidés de manière opaque au sein du cabinet du Ministre de l'Agriculture, faisant fi de la diversité et de la richesse des propositions faites par les étudiants formés dans ces domaines. La présente consultation, organisée par le cabinet du ministre Julien De Normandie (ancien élève de l'école AgroParisTech), prouve que nous - étudiantes et étudiants de lycées, d'université ou d'école et de tout autre horizon - sommes capables de fournir des idées et des pistes de réflexions pour les changements profonds dont notre société a besoin. Nous demandons, au-delà de leur prise en compte, la pérennisation de ces consultations dans le cadre de la "planification écologique" dont sera responsable le ou la prochaine premier ministre.

Afin de tirer leçon de cette fausse consultation, nous demandons aux ministres de l'Agriculture, de la transition écologique et de l'économie, l'institutionnalisation d'une démarche de consultation des étudiants provenant d'écoles d'agronomie, de lycées agricoles ou de formations agricoles. Il nous semble essentiel d'anticiper les conditions de réalisation et de prise en compte de ces consultations pour d'impliquer et mobiliser les étudiants mais également de tirer profit de leurs réflexions. En effet, cela concerne l'avenir professionnel des étudiants et leur permettrait, en plus d'y réfléchir et de s'y engager, de se former aux enjeux qui les attend.